

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{ER} trimestre 2014.

(En DT)

	1er trimestre de l'exercice comptable 2014	1er trimestre de l'exercice comptable 2013	du 01/01/2013 au 31/12/2013 (*)
<u>1/ Primes émises</u>	<u>40 822 328</u>	<u>37 485 915</u>	<u>109 525 185</u>
Non Vie :	37 108 622	33 953 468	86 313 516
Automobile	13 871 310	12 067 323	33 684 373
Incendie& Multirisques	5 600 700	5 216 949	10 815 832
Transport	4 092 503	4 507 319	12 415 337
Autres branches	13 544 109	12 161 877	29 397 974
Vie :	3 713 706	3 532 447	23 211 669
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>11 859 196</u>	<u>11 792 911</u>	<u>41 022 981</u>
Non Vie :	11 764 566	11 714 789	40 764 276
Automobile	629 140	574 611	13 649 302
Incendie& Multirisques	4 837 574	4 617 721	8 927 413
Transport	3 818 926	4 200 352	11 324 925
Autres branches	2 478 926	2 322 105	6 862 636
Vie :	94 630	78 122	258 705
<u>3/ Commissions</u>	<u>3 470 726</u>	<u>2 952 696</u>	<u>9 687 207</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>6 916 679</u>	<u>6 343 410</u>	<u>66 754 573</u>
Non Vie :	6 475 076	5 666 069	51 511 446
Automobile	3 783 499	3 327 807	27 208 604
Incendie& Multirisques	271 800	78 410	2 757 384
Transport	92 616	16 910	860 743
Autres branches	2 327 161	2 242 942	20 684 715
Vie (**) :	441 603	677 341	15 243 127
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>3 448 978</u>	<u>3 247 380</u>	<u>16 462 599</u>
	3 341 280	3 097 963	15 566 660

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2013 (situation provisoire): Les indicateurs (charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2014:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

La constatation des revenus:

Les Primes émises: sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées: Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

La constatation des charges:

Charges de commissions: S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres déclarés en cours (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements: Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2014:

2-1/ Production :

Une croissance du niveau de production de la Compagnie de 8,9%, véhiculée essentiellement par les branches suivantes : Automobile, Maladie Groupe, Incendie & Multirisques et Risques Spéciaux.

2-2/ Sinistres:

Une légère aggravation du niveau de la sinistralité globale de la Compagnie de 0,94 points (16,19% contre 15,25% au 31/03/2013). Toutefois, celle-ci n'est pas significative s'agissant du 1^{er} trimestre de l'exercice.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 31 Mars 2014 d'environ 202 mD provenant essentiellement de revenus de notre portefeuille titres.